



Huissier de de justice du trésor public

Par **Serenity57100**, le **07/12/2011** à **15:36**

Bonjour,

j'ai reçu un avis saisie meubles de l'huissier du Tésor public dater,

et pas de date de saisie

même pas poster, sai enveloppe,. J ai retrouve cette feuille comme ça dans la boite aux lettres,

Que puis faire et esce ceu qu il ont le droit merci et que faire??

Merci de me repondre

Par **chaber**, le **07/12/2011** à **15:47**

Bonjour,

l'acte de l'huissier du Trésor Public a valeur de titre exécutoire.

Il faut d'urgence vous en rapprocher et éventuellement négocier un échéancier que vous devrez impérativement respecter.